ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS : TRAVAIL D'ÉQUIPE JOUR-NUIT

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel exerçant la nuit

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les besoins spécifiques des personnes accueillies la nuit
- Repérer le rôle et le mode d'intervention spécifiques des personnels de nuit
- Repérer l'impact du travail de nuit sur les professionnels
- Se positionner dans un travail d'équipe au sein du projet institutionnel

ÉLÉMENTS DE CONTENU

1. **Le travail de nuit**
   - Le "choix" du travail de nuit (autonomie, responsabilité...)
   - Les incidences sur la vie quotidienne (famille, relations sociales ...)
   - Les aspects psychologiques : solitude, angoisse...
   - La chronobiologie : incidences physiques, alimentaires, sanitaires...
   - Le maintien des équilibres
2. **Le sommeil**
   - Le sommeil facteur de santé et de qualité de vie
   - Les différents rôles du sommeil
   - Les mécanismes
   - Les rituels du coucher
   - Les conditions favorables ou nuisibles du sommeil
   - Les troubles du sommeil
   - Les pathologies rencontrées la nuit en institution
   - Les douleurs nocturnes, les inconforts, les angoisses nocturnes
3. **La spécificité de la nuit en institution**
   - Le respect de l'intimité et l'intégrité de la personne
   - Les besoins et les attentes des personnes accueillies dans leurs aspects physiologiques, psychologiques et relationnels
   - Les incidences de l'organisation institutionnelle sur le comportement des résidents
4. **Les dimensions du travail de nuit**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de Documentation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

- Recueil écrit et oral des attentes
- Feed-back tout au long de la formation
- Évaluation des connaissances acquises en fin de formation

- Bilan oral de la formation
  Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu individuel du formateur (envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.

IRFA formation

UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation

02 33 29 66 51

infos@irfa-formation.fr